



LE DÉPARTEMENT DE
L'EUPE
en Normandie

Le Département de l'Eure aide ses commerçants

Toutes les aides sur
www.eure-en-ligne.fr

 eureenligne.fr

 [eureenligne](https://www.facebook.com/eureenligne)

 [DepartementEure](https://twitter.com/DepartementEure)



**50%
DE LA TAXE FONCIÈRE
REMBOURSES***

Prise en charge à hauteur de 50 % de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties, pour les commerces de proximité.
*Subvention dans la limite de 1000€ pour tout dossier déposé avant le 1^{er} mars 2018



CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

- Le siège social de votre commerce est implanté dans l'Eure (Codes NAF éligibles disponibles sur <http://esubvention-recette.eure.fr>).
- Vous êtes une TPE ou une PME avec une surface de vente inférieure ou égale à 300 m².
- Vous êtes hors d'un centre commercial.
- Vous supportez la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties, en y étant assujetti ou parce que celle-ci est répercutée par le propriétaire en vertu du bail.



COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

- Rendez-vous sur : <http://esubvention-recette.eure.fr>
- Créer un compte sur le portail
- Déposer les pièces nécessaires :
 - Un extrait K-bis
 - Une attestation sur l'honneur relative à la qualité de microentreprise au sens du décret n°2008-1354 du 18 décembre 2008.
 - L'avis d'imposition 2017 ou une attestation du propriétaire relative à la récupération de la taxe.
 - Un engagement sur l'honneur à ouvrir le commerce au moins 1 607 heures / an.

→ Attribution du soutien départemental

Le Conseil départemental vous informe par courrier de l'éligibilité de votre dossier.



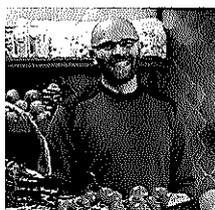
CONDITIONS GÉNÉRALES

- Chaque dernier commerce de son secteur d'activité répondant à un besoin de première nécessité est éligible au dispositif.
- **Sont exclues les activités commerciales suivantes :**
 - Professions libérales
 - Secteur paramédical
 - Commerce de gros
 - Activités commerciales, artisanales et de services dites «de confort»
 - Restaurants gastronomiques et hôtels



COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

- Prenez contact avec votre commune ou intercommunalité





Restez connecté

Hôtel du Département
14, boulevard Georges-Chauvin
27000 EVREUX



02 32 31 50 50



info@eure.fr



eure-en-ligne.fr



DepartementEure



eurenligne.fr



flickr.com/eurenligne